



King Charles & Cavalier King Charles

Club des Epagneuls Nains Anglais
(Affilié à la Société Centrale Canine)

Délégation Provence - Alpes - Côte d'Azur

Madame Laurence VILA

153 Chemin des RIBAS 83340 Le Cannet des Maures

Mail: laurencevila@hotmail.fr Tel : 06 88 10 54 17

Chers Amis des Epagneuls Nains Anglais,
la délégation PACA vous invite à participer à sa journée amicale qui aura lieu :

le samedi 18 Octobre 2025 à partir de 9h00

Hotel Best Western

220 RDN7

83340 Le Cannet des Maures

Cette réunion vous permettra de faire confirmer vos chiens, de passer des TAN et de partager un bon moment entre passionnés éleveurs et particuliers. Notre juge sera Madame Alix JAUFFRET.
Lors de cette journée , le Docteur Haroutunian sera présent pour effectuer des contrôles de la valve mitrale par échographie cardiaque et le docteur Divol procédera aux dépistages des tares oculaires.

Veuillez noter que les tests de santé ainsi que les confirmations et TAN se feront uniquement le matin. A partir de 12h30, nous pourrons partager ensemble un repas au restaurant.

Inscription

Race : Cavalier king Charles

King Charles

(rayer la mention inutile)

Nom du chien +

affixe :

Date de

naissance :LOF :

N° Puce :Couleur :Sexe :

Nom du producteur :

Etes vous membre du CENA : OUI NON Si oui n° d'adhérent.....

Nom propriétaire :

Adresse complète :

Tél : Mail :

	Adhérents	Non adhérents
Inscription à la confirmation (12 mois mini)	25€ x = €	35€ x = €
2 ème chien et plus	20€ x = €	30€ x = €
TAN	10€ x = €	15€ x = €
Tares cardiaques	70€ x = €	90€ x = €
Tares oculaires	85€ x = €	105€ x = €
Repas	32€ x = €	32€ x = €
Adhesion du CENA :chèque séparé à l'ordre du cena		
Membre Actif	37€ x = €	
Couple	47€ x = €	

**Merci de me faire parvenir votre inscription et votre chèque de règlement à l'ordre :
de Laurence Vila CENA au plus tard le Dimanche 5 Octobre 2025**

Ne pas oublier : pedigree & carte d'identification, le carnet de santé du chien avec vaccins à jour.

ATTENTION : Le choix du menu et l'inscription au repas sont fermes et définitifs et doivent me parvenir impérativement avant le 5 octobre 2025